

ESTIMATION TARIFAIRE



[REDACTED]

34000 MONTPELLIER

Réf. : 2641378

Monsieur,

Vous recherchez actuellement une solution d'assurance.

J'ai le plaisir de vous communiquer ci-joint ma proposition.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, j'ai sélectionné pour vous la meilleure solution.

Le contrat d'assurance retenu dans ce devis est la solution la plus adaptée à votre besoin, à votre profil, ainsi qu'à votre budget.

Vous trouverez le détail des garanties et tarifs dans cette estimation tarifaire. Choisir APRIL Santé Prévoyance, c'est l'assurance de sélectionner une entreprise engagée dans une relation durable avec ses assurés, qui vous propose des solutions d'assurance innovantes, respectant vos attentes et votre budget.

Déterminé à toujours vous offrir un service de qualité, je reste à votre entière disposition pour vous donner les précisions ou informations complémentaires.

PIÈCES JOINTES

Votre devis
Vos garanties

Récapitulatif projet :	
Assurance de prêt	53 890,64 € TTC

Cabinet : **MIDI COURTAGE**

Interlocuteur : **CHRISTOPHE LIARD**

N° ORIAS : **09051914**

Adresse : **35 rue Aristide Maillol**

Code postal : **34000** Ville : **MONTPELLIER**

Téléphone : **0467868223** Fax :

Email : **christophe@midi-courtage.fr**

ESTIMATION TARIFAIRE - ASSURANCE DE PRÊT

Personnes à assurer		
	Emprunteur 1	Emprunteur 2
Prénom / Nom	M. [REDACTED]	Mme [REDACTED]
Date de naissance	02/06/1976	10/04/1980
Statut	Gérant	Gérant
Profession	CONSULTANT	CONSULTANT
Fumeur au cours des 2 dernières années	Non	Non
Lieu de résidence	34000 / FRANCE	34000 / FRANCE

Date d'effet de l'assurance demandée*

(date de signature de l'offre de prêt et au plus tôt le lendemain de la date de réception de la demande d'adhésion par APRIL Santé Prévoyance ou à la date de réception du mail de confirmation par APRIL Santé Prévoyance en cas d'adhésion par internet)

Prise d'effet des garanties le :	24/05/2017
----------------------------------	------------

* Contrat renouvelable par tacite reconduction à chaque échéance annuelle, soit au 31 décembre de chaque année

Détail du(des) prêt(s)						
N°	Type	Montant (euros)	Taux (%)	Durée (mois)	Frais de dossier banque (euros)	TEG hors assurance (%)
1	Prêt classique	429 900,00	1,89 % (Fixe)	336	0,00	-

ESTIMATION TARIFAIRE - ASSURANCE DE PRÊT

Garanties et cotisations TTC en euros ⁽¹⁾

Prêt	Emprunteur 1 - 4010				Emprunteur 2 - 4010			
	Garanties Assurance de Prêt APRIL	Cotisations	TAEA ⁽²⁾ (%)	Taux moyen	Garanties Assurance de Prêt APRIL	Cotisations	TAEA ⁽²⁾ (%)	Taux moyen
1	100% Décès / PTIA 100% ITT / IPT 90 j Confort +	31 390,05	0,42	0,26	100% Décès / PTIA 100% ITT / IPT 90 j Confort +	22 500,59	0,31	0,19
Montant total des cotisations : 53890,64 euros pour les deux assurés, dont 31390,05 euros assuré 1 et 22500,59 euros assuré 2								2

⁽¹⁾ Cotisations calculées sur la base des informations fournies (caractéristiques connues du prêt, âge, garanties et capital garanti), toutes taxes comprises, avant examen du dossier par APRIL Santé Prévoyance. Les frais de dossiers ne sont pas dus si vous bénéficiez déjà d'un contrat APRIL Santé Prévoyance. Ce montant s'entend hors Cotisation à l'Association des Assurés APRIL (0.80 €/mois), qui n'est pas due si vous êtes déjà adhérent à l'Association. Tarif en vigueur jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, sous réserve de toute évolution législative ou réglementaire.

⁽²⁾ Le TAEA estimé intègre le coût des garanties choisies.

Notre proposition vous intéresse et vous souhaitez aller plus loin ?

Notre proposition tarifaire retient votre attention et vous souhaitez obtenir des informations complémentaires et/ ou adhérer ? Je suis à votre écoute pour vous apporter les compléments d'informations que vous souhaitez et vous accompagner dans votre démarche de souscription.

N'hésitez pas à me contacter aux coordonnées suivantes :

MIDI COURTAGE
0467868223
christophe@midi-courtage.fr

ESTIMATION TARIFAIRE - ASSURANCE DE PRÊT

Echéancier Cumulé

Personnes assurées	Emprunteur 1 : Monsieur [REDACTED]
	Emprunteur 2 : Madame [REDACTED]

Echéancier cumulé (cotisation TTC en euros (1))

Année	Cotisation emprunteur 1	Cotisation emprunteur 2	Cotisation totale	Cotisation mensuelle moyenne (2)
2017	338,47	276,56	615,03	84,73
2018	567,00	459,60	1 026,60	85,55
2019	599,64	489,36	1 089,00	90,75
2020	632,76	506,40	1 139,16	94,93
2021	686,76	537,48	1 224,24	102,02
2022	736,08	556,56	1 292,64	107,72
2023	784,68	585,84	1 370,52	114,21
2024	827,16	615,36	1 442,52	120,21
2025	873,60	663,72	1 537,32	128,11
2026	929,64	706,32	1 635,96	136,33
2027	995,28	746,52	1 741,80	145,15
2028	1 094,40	779,88	1 874,28	156,19
2029	1 169,52	813,84	1 983,36	165,28
2030	1 243,44	846,12	2 089,56	174,13
2031	1 315,20	892,68	2 207,88	183,99
2032	1 425,12	965,64	2 390,76	199,23
2033	1 565,40	1 013,88	2 579,28	214,94
2034	1 632,12	1 048,80	2 680,92	223,41
2035	1 707,36	1 083,48	2 790,84	232,57
2036	1 744,56	1 140,60	2 885,16	240,43
2037	1 746,72	1 204,80	2 951,52	245,96
2038	1 692,24	1 203,12	2 895,36	241,28
2039	1 608,12	1 188,00	2 796,12	233,01
2040	1 484,28	1 131,96	2 616,24	218,02
2041	1 334,04	1 024,56	2 358,60	196,55
2042	1 147,92	866,52	2 014,44	167,87
2043	881,88	669,60	1 551,48	129,29
2044	558,00	428,16	986,16	82,18
2045	68,66	55,23	123,89	25,95
Cotisation totale	31 390,05	22 500,59	53 890,64	Cotisation mensuelle moyenne (2)
				160,39

(1) Cotisations calculées sur la base des informations fournies (caractéristiques connues du prêt, âge, garanties et capital garanti), toutes taxes comprises, avant examen du dossier par APRIL Santé Prévoyance. Les frais de dossiers de 25€ ne sont pas dus si vous bénéficiez déjà d'un contrat APRIL Santé Prévoyance. Ce montant s'entend hors Cotisation à l'Association des assurés APRIL (0,80 €/mois), qui n'est pas due si vous êtes déjà adhérent à l'Association. Tarif en vigueur jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, sous réserve de toute évolution législative ou réglementaire. La tarification tient compte de la réduction appliquée aux projets d'assurance avec deux emprunteurs. Elle sera modifiée si le projet porte sur un seul emprunteur.

S'il existe 2 emprunteurs: la tarification tient compte d'une réduction. Le tarif sera revu si l'adhésion porte sur un seul emprunteur.

(2) Ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.